

Date de la Convocation 23 janvier 2025

Date de l'Affichage 23 janvier 2025

Nombre de Conseillers

En exercice: 11 Présents: 9

Absents: 2

Représentés:

Objet de la délibération

Budget Primitif 2025

Commune

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL 2025-01 SEANCE DU 31 janvier 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, le trente et un janvier à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**.

PRESENTS:

Monsieur Thierry SEGURA, Maire,

Monsieur Jean-Paul ANGLADE, M. Philippe BARRAULT,

M. Grégory THIBAUD, Adjoints au Maire,

Mme Marie CORNET-VERNET, M. Daniel MATHÉ, Mme Florence DECHELLE, M. Pierre de MONTALEMBERT, Mme Pascale

BACQUET, Conseillers Municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA Mme Oriane PODEVIN représentée par M. Philippe BARRAULT

SECRETAIRE DE SEANCE: Pascale BACQUET

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 de la Commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif de la Commune 2025 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	678 368,17 €	678 368,17 €
Section d'investissement	1 498 222,25 €	1 498 222,25 €
TOTAL	2 176 49042 €	2 176 590,42 €

A Boissettes le 31 janvier 2025

Secrétaire de séance Mme Pascale BACQUET

Bacquet

Le Maire, Thierry SEGURA